

Rapport des résultats d'enquêtes CGE

2024



Rapport rédigé par Marine CRONIER

Sous l'encadrement de Fabienne MAROILLE et d'AgroParisTech Service Etudes

I.	L'enquête	4
1)	Méthodologie et réalisation	4
2)	Taux de participation	4
II.	L'emploi	6
1)	Situation professionnelle	6
2)	Type de contrat	7
3)	Durée moyenne de recherche du premier emploi	8
4)	Secteurs	8
5)	Fonctions	9
6)	Localisation des entreprises	9
7)	Le cas des thèses	11
III.	La rémunération	12
1)	Valeurs et évolutions	12
2)	Par secteur	13
3)	Par fonction	14
4)	Par promotion	14
5)	Par localisation	15
6)	Par sexe	15
7)	Selon le statut de l'employeur	16
IV.	L'école	17
1)	Les domaines	17
2)	La césure	18
3)	L'apprentissage	20
4)	Satisfaction vis-à-vis de la formation AgroParisTech	21
5)	Apports et manques de l'école	23

I. L'enquête

1) Méthodologie et réalisation

Le présent rapport aborde l'enquête d'insertion professionnelle des trois promotions sortantes, menée par l'Observatoire de l'emploi d'AgroParisTech et réalisée à l'aide du logiciel SPHINX. L'enquête des promotions diplômées en 2021 et 2022 a débuté le 6 décembre 2023. Les jeunes diplômés ont pu remplir le questionnaire de plus de 200 questions concernant leur situation professionnelle jusqu'au 19 février 2024. Les étudiants de la promotion diplômée en 2023 ont été enquêtés du 1^{er} février au 12 mars 2024.

Les jeunes diplômés ont été contactés par mail via le logiciel SPHINX principalement, mais aussi par téléphone ou LinkedIn.

2) Taux de participation

Sur 1 198 jeunes diplômés, 920 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse total est donc de 77%. Le détail des taux de participation est donné ci-dessous.

Diplômés 2023

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	23	31	125	215	148	246	394
Répondants	18	28	105	187	123	215	338
Taux de participation	78,3%	90,3%	84,0%	87,0%	83,1%	87,4%	85,8%

Diplômés 2022

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	12	18	117	248	129	266	395
Répondants	10	14	84	189	94	203	297
Taux de participation	83,3%	77,8%	71,8%	76,2%	72,9%	76,3%	75,2%

Diplômés 2021

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	16	24	140	229	156	253	409
Répondants	13	21	95	156	108	177	285
Taux de participation	81,3%	87,5%	67,9%	68,1%	69,2%	70,0%	69,7%

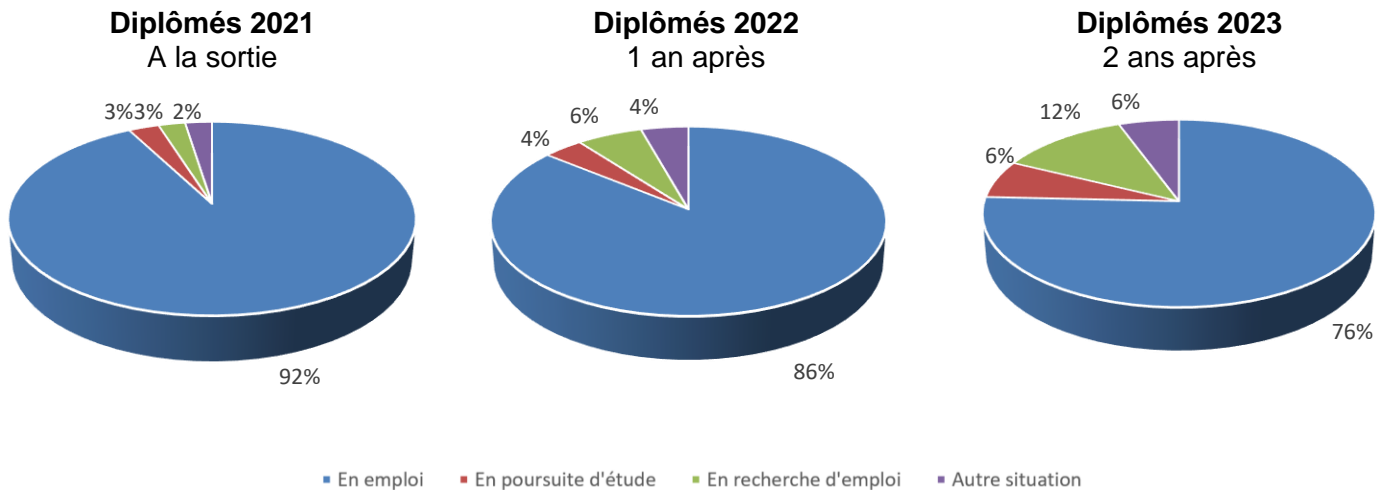
Il semble y avoir une différence de participation entre apprentis et non apprentis. Les promotions d'apprentis étant plus restreintes, et des relances ayant été faites avec l'aide du CFA, leur taux de réponse est plus élevé que les non-apprentis.

Les taux de réponses sont satisfaisants : 85,8% pour les diplômés 2023, 75,2% pour les diplômés 2022 et 69,7% pour les diplômés 2021. Le taux de réponse d'une promotion diminue d'année en année après le diplôme. Les jeunes diplômés s'émancipent de l'école petit à petit. Ils consultent moins leurs adresses AgroParisTech et leurs coordonnées ont parfois changé. Il se peut également qu'une fois bien intégrés dans le monde professionnel, les actifs aient moins de temps à consacrer à l'enquête. D'autant plus que, l'étude étant répétée trois ans d'affilée, certains diplômés pensent y avoir déjà répondu et n'ouvrent donc pas l'enquête. L'enquête est lancée à un moment crucial pour les jeunes diplômés, qui sont souvent en train de renégocier leur contrat lors de leur rendez-vous annuel. À ce stade, ils peuvent être en attente d'une promotion, ce qui influence leurs responsabilités et leur salaire. Par conséquent, certains préfèrent attendre d'avoir des précisions sur leur situation avant de répondre à l'enquête, ce qui les conduit parfois à dépasser la date limite de participation.

II. L'emploi

1) Situation professionnelle

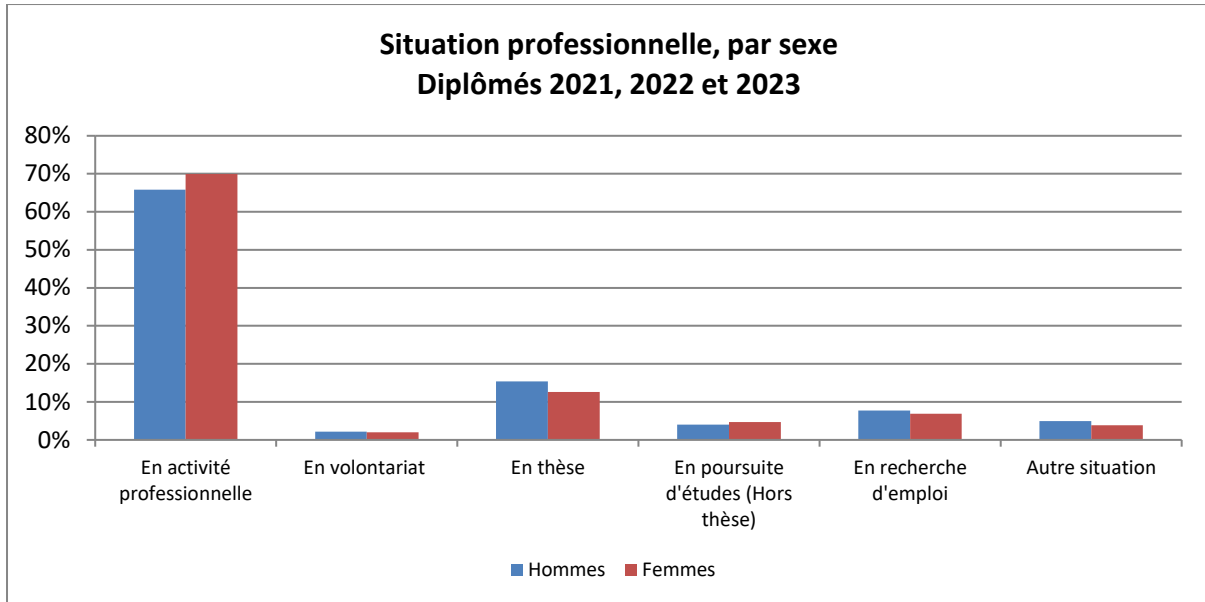
Les graphiques suivants illustrent la répartition de la situation professionnelle des enquêtés.



La grande majorité des jeunes sont en emploi (dont thèses et volontariats) au moment de l'enquête. Cette proportion augmente avec le temps : 76% de la promotion diplômée en 2023, et autour de 90% des promotions diplômées de 2022 et de 2021.

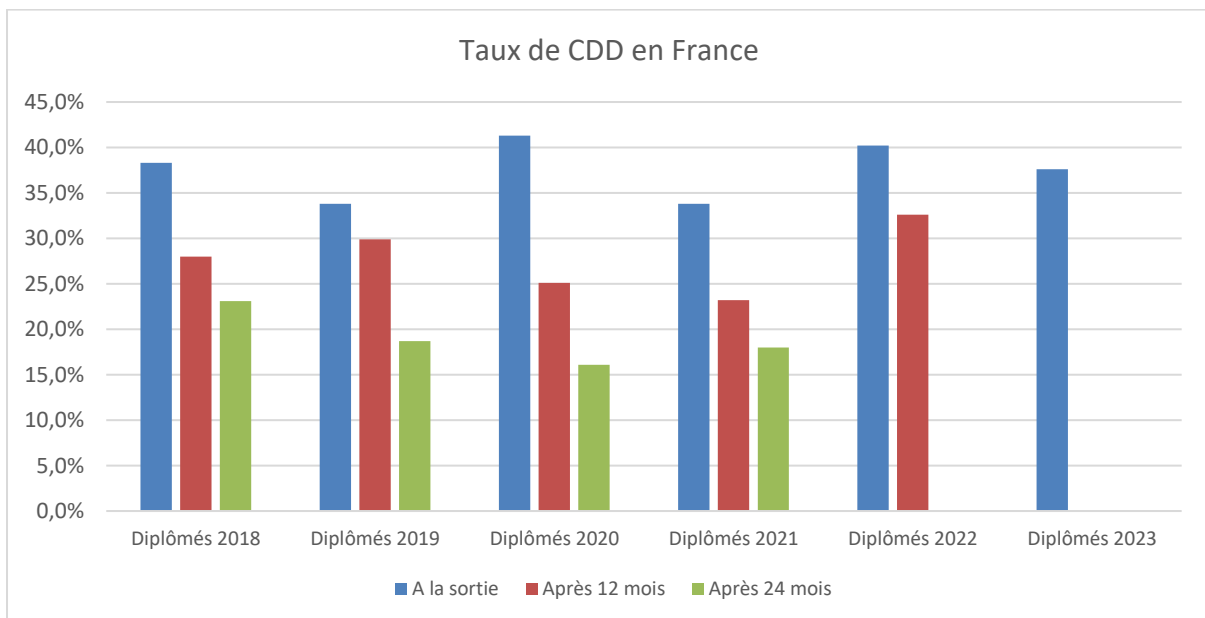
A contrario, plus on s'éloigne de la date d'obtention du diplôme, plus la part d'enquêtés en poursuite d'études et en recherche d'emploi est faible. La proportion de répondants en poursuite d'études diminue : de 6% pour les nouveaux diplômés à 3% après 24 mois. Les raisons principales de la poursuite d'études sont l'acquisition d'une double compétence (71%), une réorientation professionnelle (15%) et un perfectionnement dans le domaine (5%). Les formations étant pour la grande majorité d'une durée d'un an ou deux, cela explique la décroissance les années suivant la sortie.

Le taux de répondants en recherche d'emploi décroît fortement entre la sortie de l'école et l'année suivant le diplôme (respectivement 12% et 6%), ils ont bénéficié de plus de temps de recherche. La proportion de demandeurs d'emploi diminue de nouveau entre 12 et 24 mois, (- 3pts).



On peut noter que sur les trois promotions diplômées combinées, les femmes ont un peu plus tendance à être en emploi, et les hommes un peu plus tendance à partir en thèse.

2) Type de contrat



Le taux de CDD en France diminue d'année en année après le diplôme. Environ 38% des enquêtés diplômés en 2023 en activité professionnelle déclarent être en CDD, contre environ 18% pour les diplômés en 2021.

On constate que le taux de CDD à la sortie de l'école est en légère diminution cette année, inférieur aux résultats de 2022 mais supérieur à l'enquête réalisée en 2021.

Malgré un taux élevé de CDD l'année dernière, les diplômés en 2022 ont vu leur situation s'améliorer depuis. Après 12 mois, 32,6% des répondants sont en CDD, proportion

qui reste tout de même relativement importante en comparaison avec les autres promotions, surtout par rapport aux diplômés 2021 (après 12 mois, 23,2% de CDD).

3) Durée moyenne de recherche du premier emploi

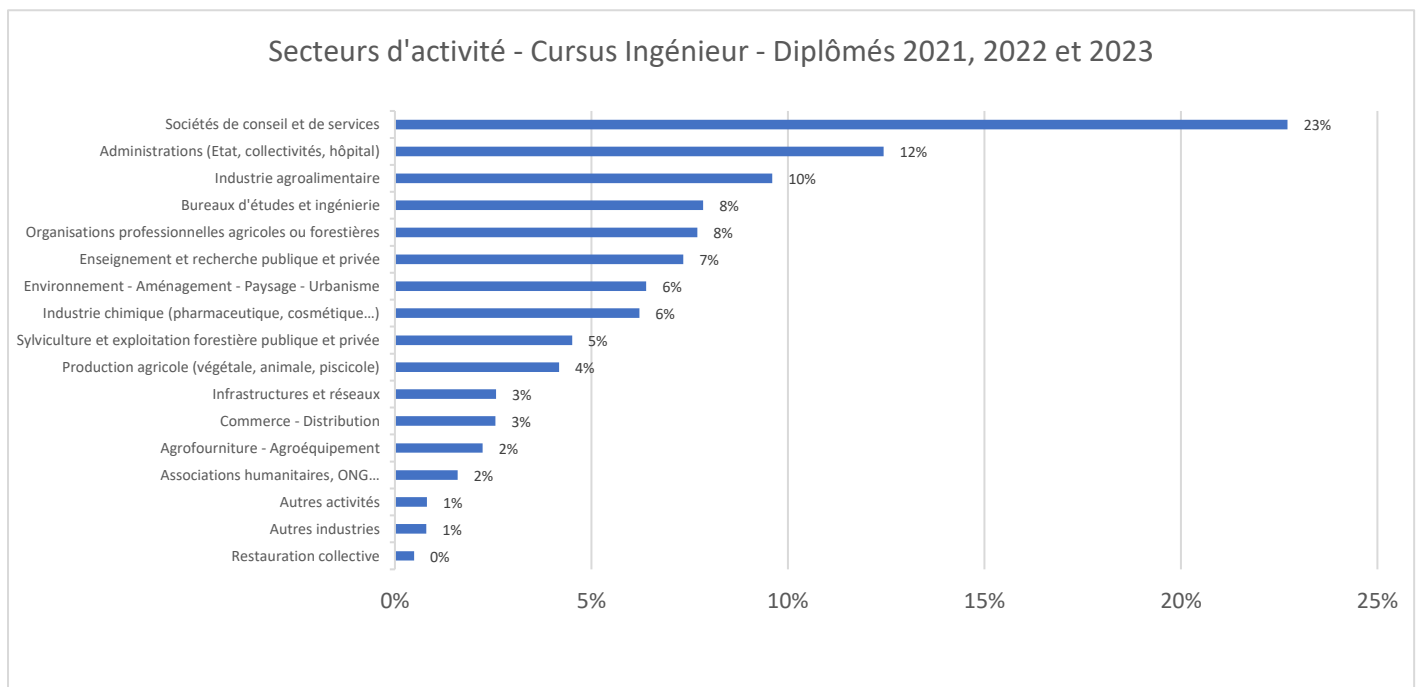
On s'intéresse ici aux enquêtés en activité professionnelle, en volontariat ou bien ayant déjà travaillé.

	Diplômés 2021	Diplômés 2022	Diplômés 2023
Emploi trouvé avant l'obtention du diplôme	52%	50%	57%
Moins de 2 mois	22%	29%	21%
Entre 2 et 4 mois	14%	10%	14%
Entre 4 et 6 mois	7%	8%	8%
Plus de 6 mois	5%	3%	0%

Plus de la moitié des diplômés 2023 ont trouvé un emploi avant même l'obtention du diplôme (en hausse par rapport aux 2 années précédentes), et 21% ont trouvé un emploi dans les deux mois après leur diplomation (en baisse de 8pts par rapport à 2022).

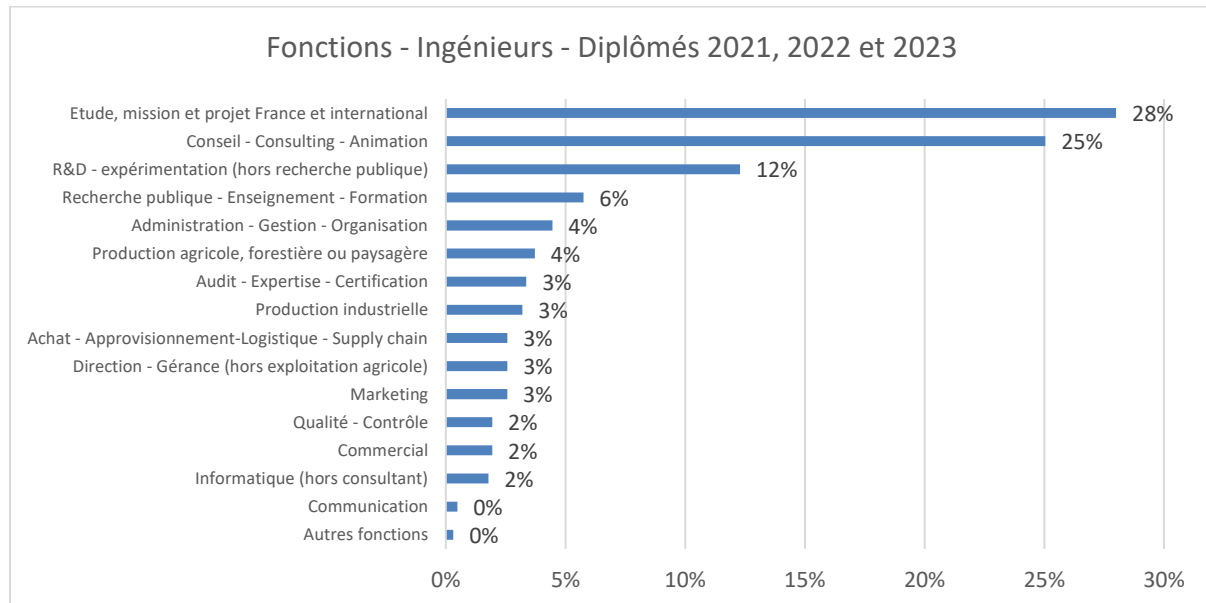
4) Secteurs

Dans cette sous-section et la suivante, les résultats sont donnés pour les trois promotions diplômées combinées. Il est difficile, pour la répartition des emplois occupés par secteurs ou par fonctions, de déterminer si les différences entre promotions diplômées sont dues à des différences d'intérêt ou à des différences d'opportunités professionnelles associées à l'expérience. Il est donc préférable de combiner les trois promotions diplômées, obtenant ainsi une tendance plus stable. Les emplois considérés ici incluent les volontariats.



Les sociétés de conseil et de services sont celles qui accueillent le plus de jeunes diplômés, environ un quart des diplômés. Viennent ensuite les administrations qui passent cette année devant les industries agroalimentaires, par rapport à l'année dernière. La proportion de diplômés en emploi dans le secteur des industries agroalimentaires (-2 pts), tout comme l'enseignement et la recherche (-3pts) est en baisse au profit des administrations (+2 pts) et des sociétés de conseil et de services (+4 pts).

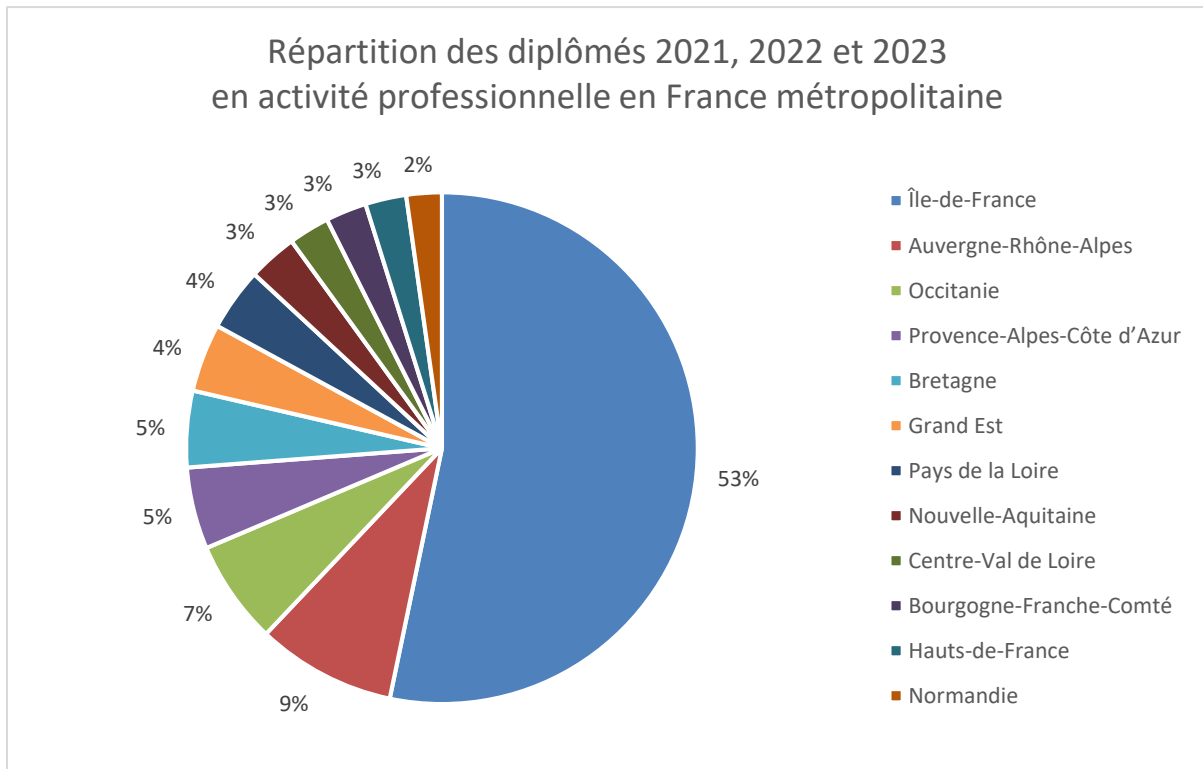
5) Fonctions



Les trois fonctions les plus importantes – à savoir les fonctions d'études, missions et projets, le conseil-consulting-animation, et la R&D expérimentation – sont les mêmes que pour les enquêtes 2023 et 2022. Elles représentent plus de 65% des fonctions des diplômés 2021, 2022 et 2023.

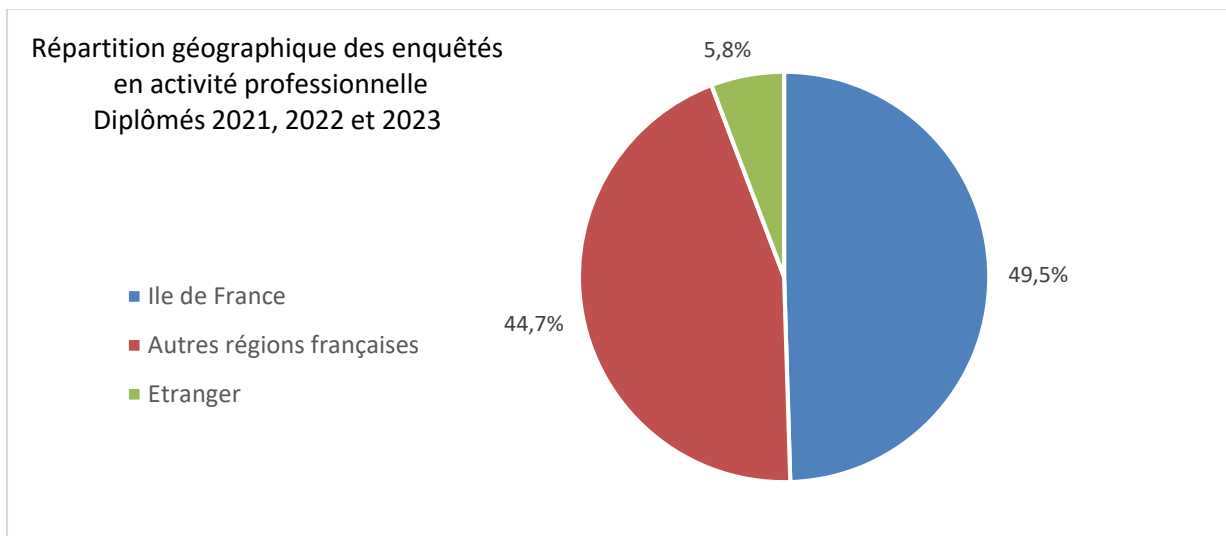
6) Localisation des entreprises

- Répartition en France métropolitaine



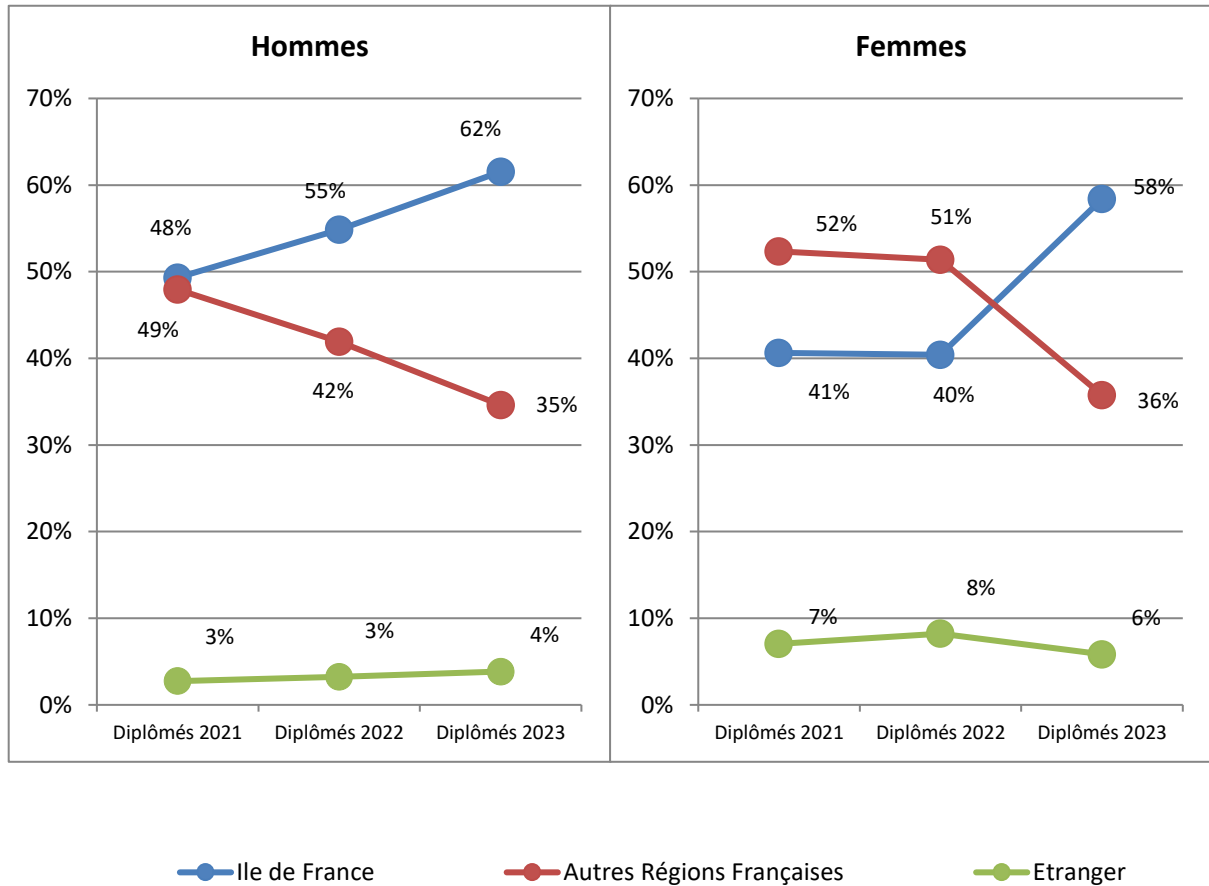
On constate que 53% des diplômés sont en emploi dans une structure francilienne. L'autre moitié se répartit sur le reste du territoire métropolitain. En province, les régions Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie sont les plus attractives avec à elles trois 26% des enquêtés.

- Répartition en France et à l'étranger



49,5% des répondants travaillent en Ile de France et 44,7% dans les autres régions françaises. Seulement 5,8% des jeunes travaillent à l'étranger. Par ailleurs, sur l'ensemble des trois promotions diplômées, 19 jeunes sont en volontariats, parmi eux 13 sont à l'étranger. Le volontariat reste la voie idéale pour travailler à l'étranger.

Localisation de l'emploi, par sexe et par promotion diplômées



On peut noter que les femmes ont une plus forte tendance à quitter la région parisienne (l'Ile de France représente le lieu de travail de 41% des diplômées 2021 et 58% des diplômées 2023) bien que cette tendance d'exode de Paris vers les autres régions françaises soit également visible chez les hommes (pour les diplômés 2021, la répartition est égale entre l'Ile de France et la province).

Les femmes exercent davantage à l'étranger que les hommes (7% pour les femmes et 3% pour les hommes diplômés en moyenne des 3 promotions diplômées).

7) Le cas des thèses

Le taux de diplômés en thèse, toutes promos confondues, est de 13,6% (125 personnes). Parmi eux, 25 sont en thèse CIFRE, soit 20%.

Diplômés 2023	Diplômés 2022	Diplômés 2021
9,8%	13,50%	18,20%

96% des thèses se font dans le cadre d'un CDD. 11,4% des thèses ont lieu à l'étranger, 41% en Ile-de-France et 15% en Occitanie. Les rémunérations s'étendent en France de 19 800 € à 47 000 €.

	Femme	Homme	Total
Moyenne	26 800 €	27 248 €	26 987 €
Médiane	25 200 €	24 750 €	25 050 €

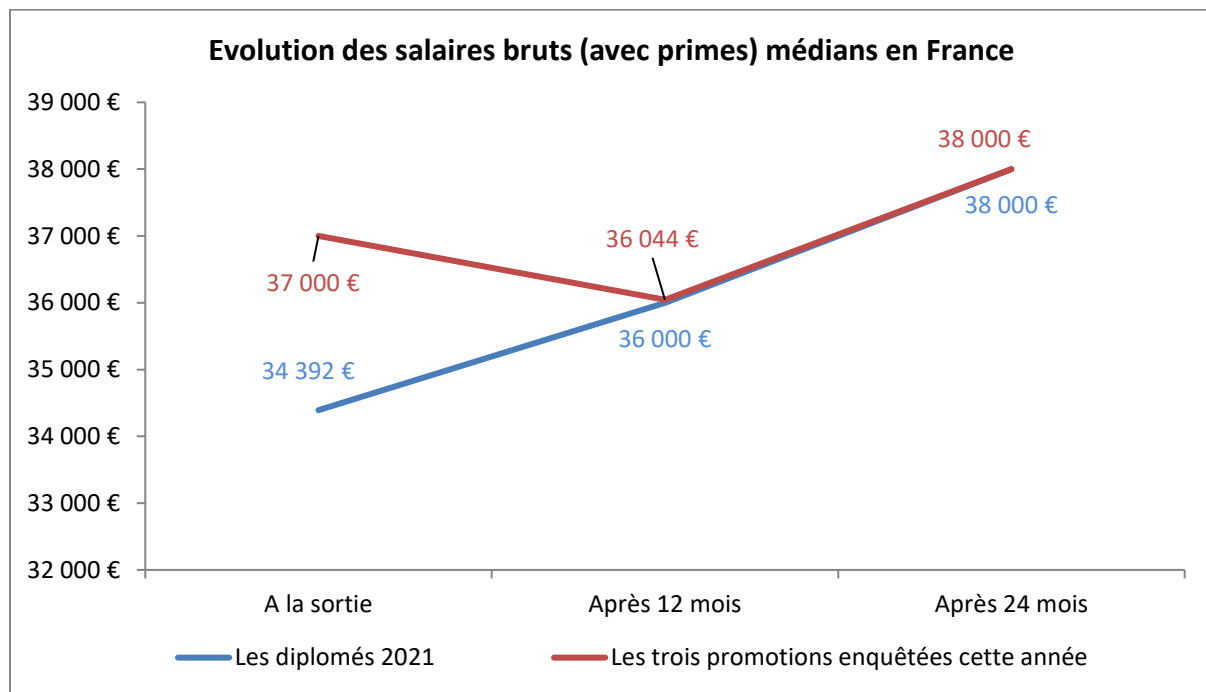
III. La rémunération

1) Valeurs et évolutions

Le graphique ci-dessous permet de visualiser de deux manières les évolutions de salaire d'année en année après le diplôme :

- En suivant les diplômés 2021 enquêtés à la sortie (enquête 2022), au bout de 12 mois (enquête 2023), et au bout de 24 mois (enquête actuelle, 2024)
- En comparant les diplômés 2021, 2022 et 2023 enquêtés cette année

Les salaires considérés sont les salaires bruts avec primes médians en France, des salariés à plein temps.



Dans le 1^{er} cas, pour les diplômés 2021, les salaires augmentent à mesure que les diplômés gagnent en expérience, de manière quasi linéaire.

Dans le second cas d'étude, le salaire des diplômés 2022 est proche des salaires après 12 mois des diplômés 2021. La promotion des diplômés 2023 semble quant à elle avoir bénéficié d'un salaire médian plus élevé que les autres promos à la sortie de l'école. Ainsi, à expérience égale, il semble que les promotions les plus récentes soient mieux rémunérées. Par exemple, à la sortie, les diplômés 2021 avaient un salaire médian de 34 392 €, tandis que les diplômés 2023 ont un salaire médian de 37 000 €.

	Diplômés 2021	Diplômés 2022	Diplômés 2023
Salaire moyen France	34 562 €	35 860 €	37 117 €
Salaire médian France	34 392 €	35 000 €	37 000 €
Salaire moyen étranger	42 166 €	45 945 €	39 012 €
Salaire médian étranger	36 132 €	43 800 €	33 940 €

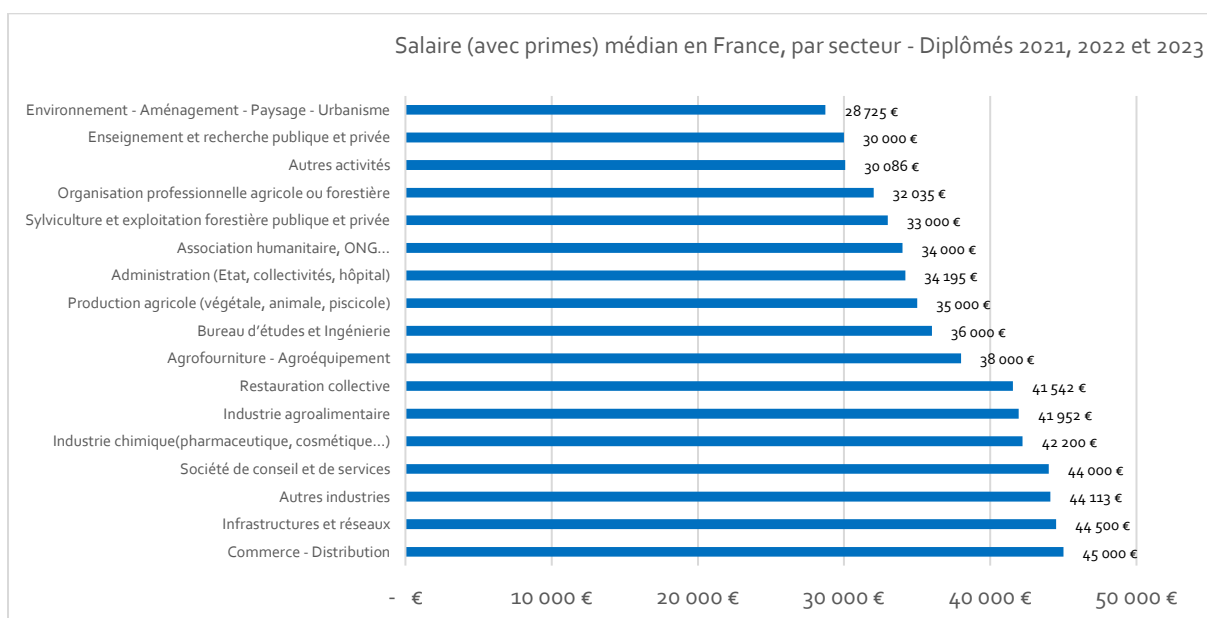
Pour les diplômés 2021 et 2022, comme lors des enquêtes précédentes, les salaires à l'étranger sont en moyenne supérieurs aux salaires en France. Cette différence pourrait s'expliquer par un écart de pouvoir d'achat ou par un emploi mieux valorisé à l'étranger. Cependant, les diplômés 2023 présentent une tendance inverse, avec des salaires plus hauts en France.

En France, les salaires moyens et médians sont proches, attestant d'une répartition plutôt uniforme des salaires.

A l'étranger, les diplômés 2021 et 2023 présentent un salaire moyen beaucoup plus élevé que le salaire médian, ce qui atteste du fait qu'un petit nombre de salaires très hauts contribuent à faire augmenter la moyenne largement.

Pour la suite de l'étude, on considère les **salaires bruts annuels médians avec primes des jeunes diplômés en activité professionnelle, salariés et à temps plein en France**.

2) Par secteur

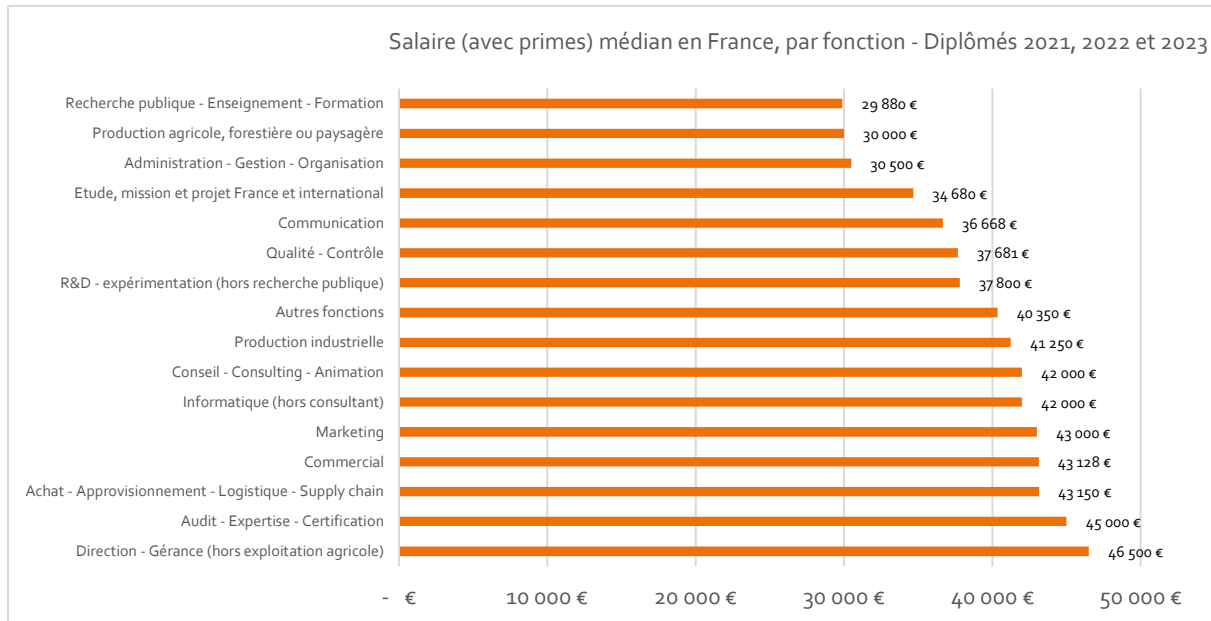


Le commerce / distribution, les infrastructures et réseaux, les autres industries ainsi que les sociétés de conseil et de services offrent les salaires les plus élevés en médian. La restauration collective ne représentant qu'à peine 1% des diplômés, sa rémunération n'est pas forcément représentative.

À l'inverse, les secteurs de l'environnement, et de l'enseignement et recherche sont moins rémunérateurs, avec des médianes autour de 30 000 €. Il y a donc un écart de 15 000 €

entre le secteur le plus rémunérateur et le secteur le moins rémunérateur, l'équivalent d'environ 1 250 € par mois (en baisse par rapport à l'année précédente).

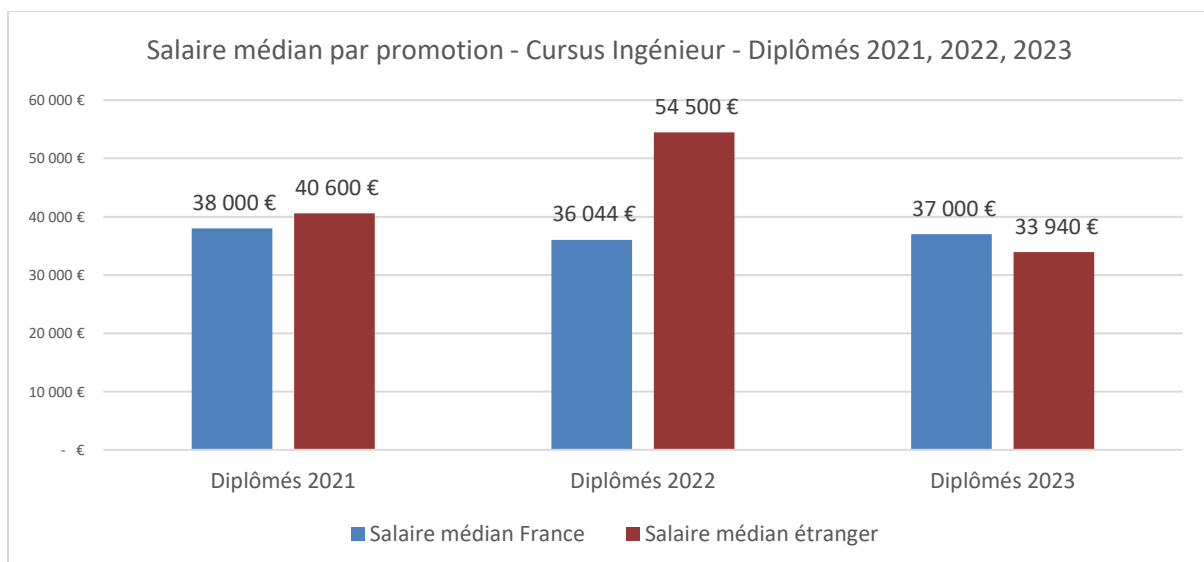
3) Par fonction



Comme pour les secteurs, les écarts de salaire entre types de fonctions sont élevés. Alors que les employés en Direction - Gérance touchent en médiane 46 500€ par an, les salaires médians en recherche publique, enseignement et formation sont d'environ 30 000 €, soit un écart de 16 500 € entre les extrêmes (1 375 € / mois).

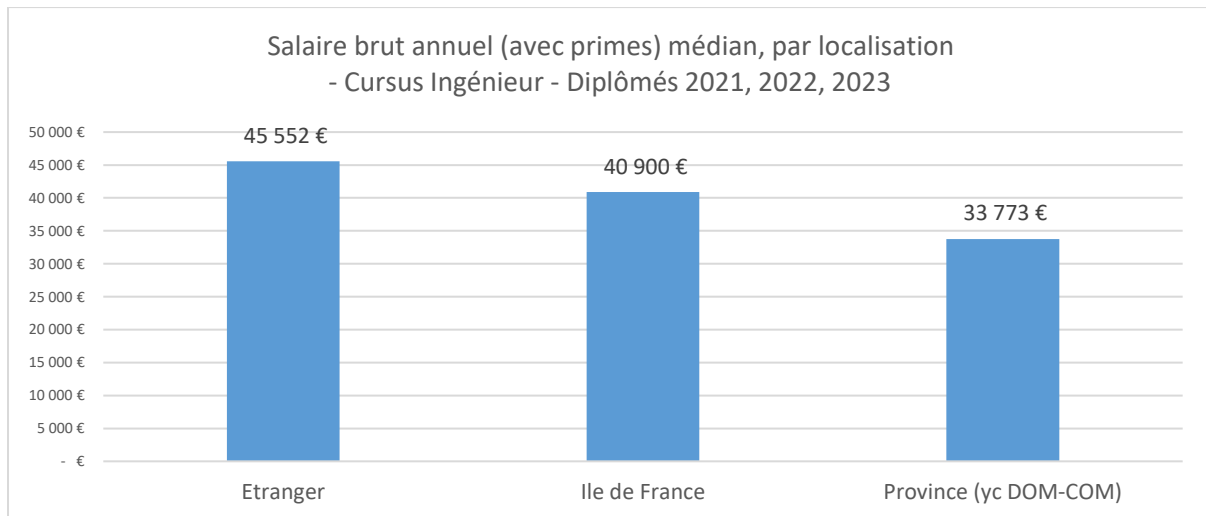
4) Par promotion

Les salaires en France sont plus élevés de 1 000 € entre la sortie et 24 mois après la sortie, mais les salaires à la sortie sont plus élevés de 1 000 € que ceux à 12 mois.



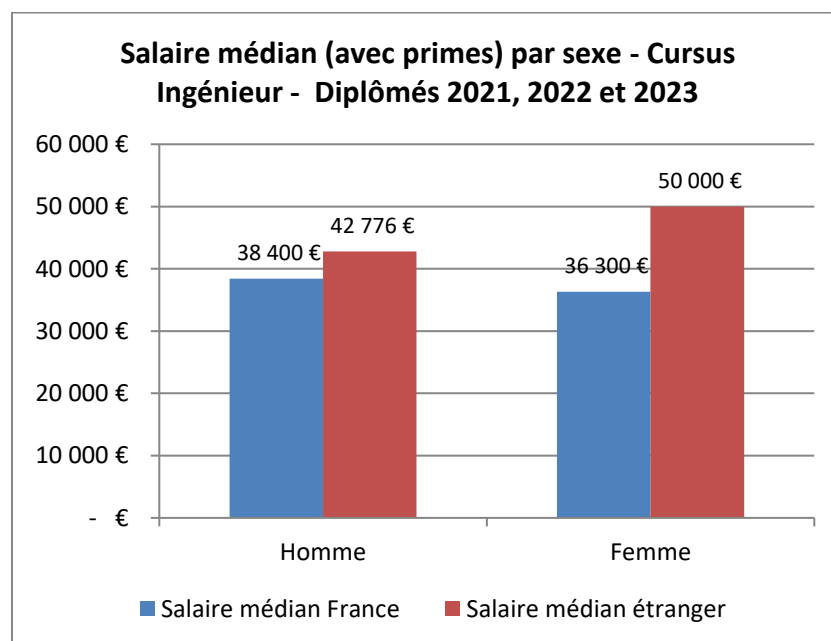
Par ailleurs, les salaires moyens à l'étranger des diplômés 2022 sont élevés, du fait de quelques hauts salaires en Suisse et aux Pays-Bas.

5) Par localisation

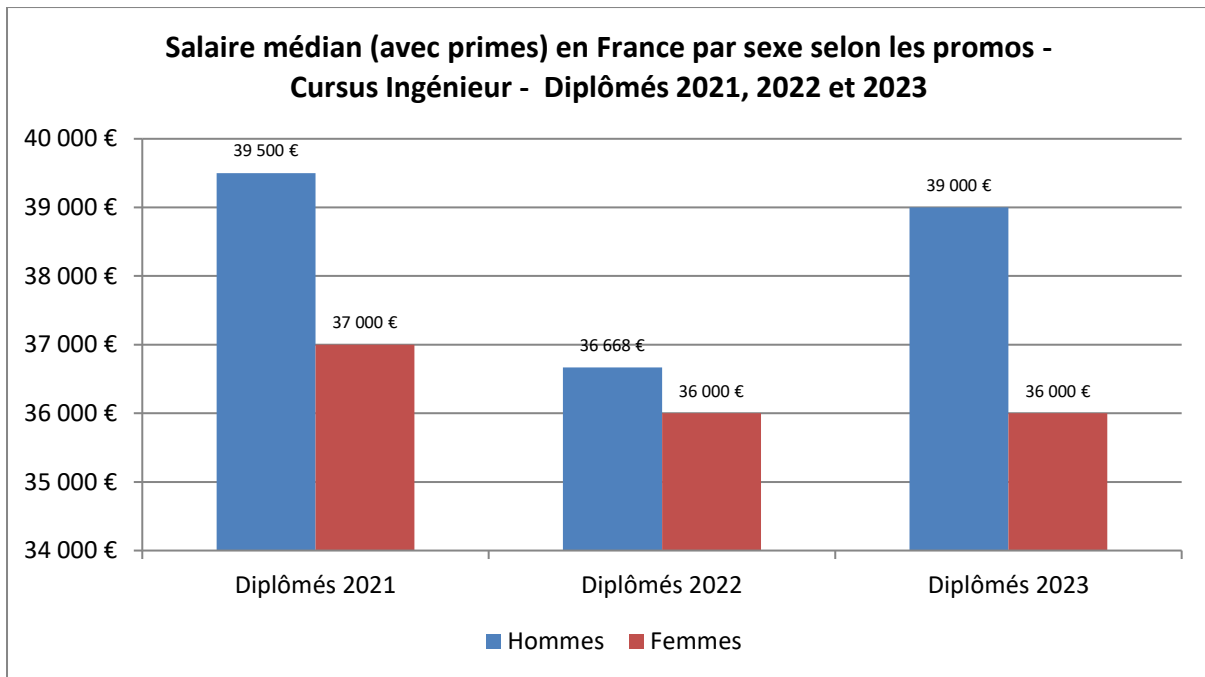


Cet histogramme révèle que les salaires bruts annuels sont plus élevés en Ile-de-France qu'en province (avec une différence de l'ordre de 7 000 € par an).

6) Par sexe

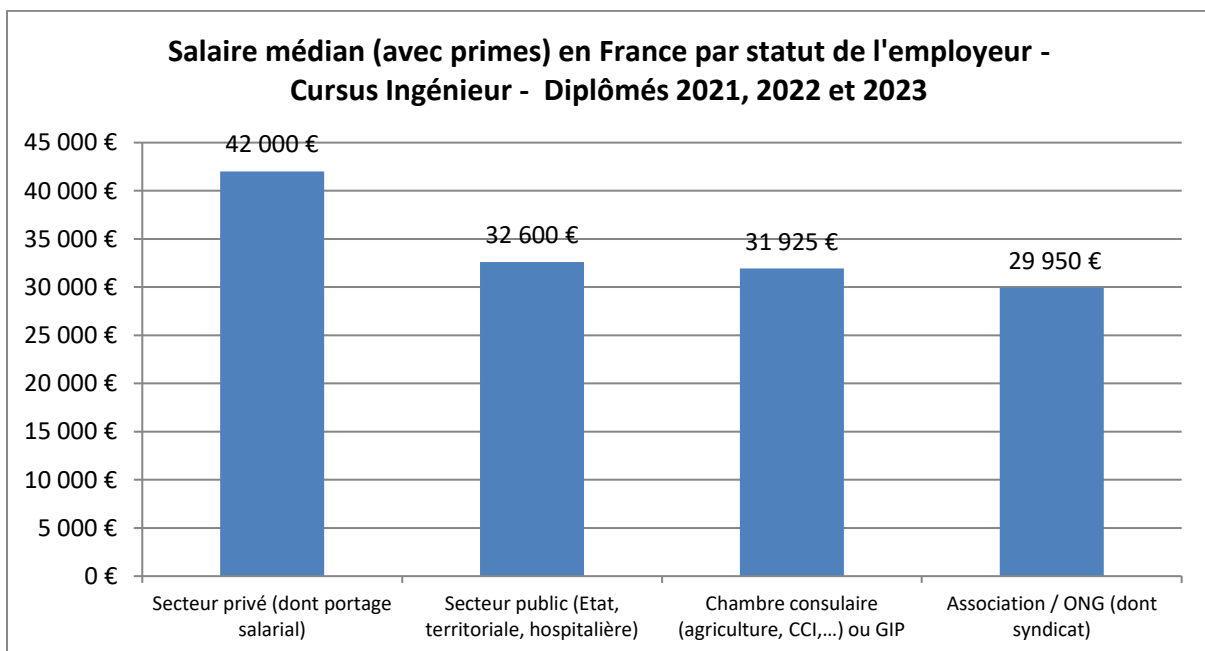


On remarque une différence de salaire médian entre hommes et femmes d'un peu plus de 2 000 € en faveur des hommes en France, ce qui reste difficilement interprétable puisque les salaires sont directement liés aux postes occupés. De plus, lorsque l'on se penche sur les salaires à l'étranger, les femmes ont un salaire médian supérieur à celui des hommes de plus de 7 000 €.



On observe que cette différence vient principalement des diplômés 2023 pour lesquels l'écart sur le salaire brut annuel avec primes médian est de 3 000 € entre hommes et femmes, et des diplômés 2021 qui comptabilisent un écart de 2 500 € en faveur des hommes. Le salaire médian pour les femmes est le même pour les diplômés 2022 et 2023.

7) Selon le statut de l'employeur



Le salaire brut annuel moyen est plus élevé chez les jeunes travaillant dans le secteur privé (environ 9 400 € de plus que dans le secteur public). Que l'employeur soit dans le secteur public, dans une association/ONG, ou dans une chambre consulaire les salaires restent dans une fourchette entre 32 600 € et 29 950 €.

IV. L'école

L'un des objectifs de l'enquête est de déterminer l'influence des types de parcours des étudiants sur leur insertion professionnelle une fois diplômés. Les parcours dépendent notamment des domaines choisis en deuxième année, de la césure et de l'apprentissage.

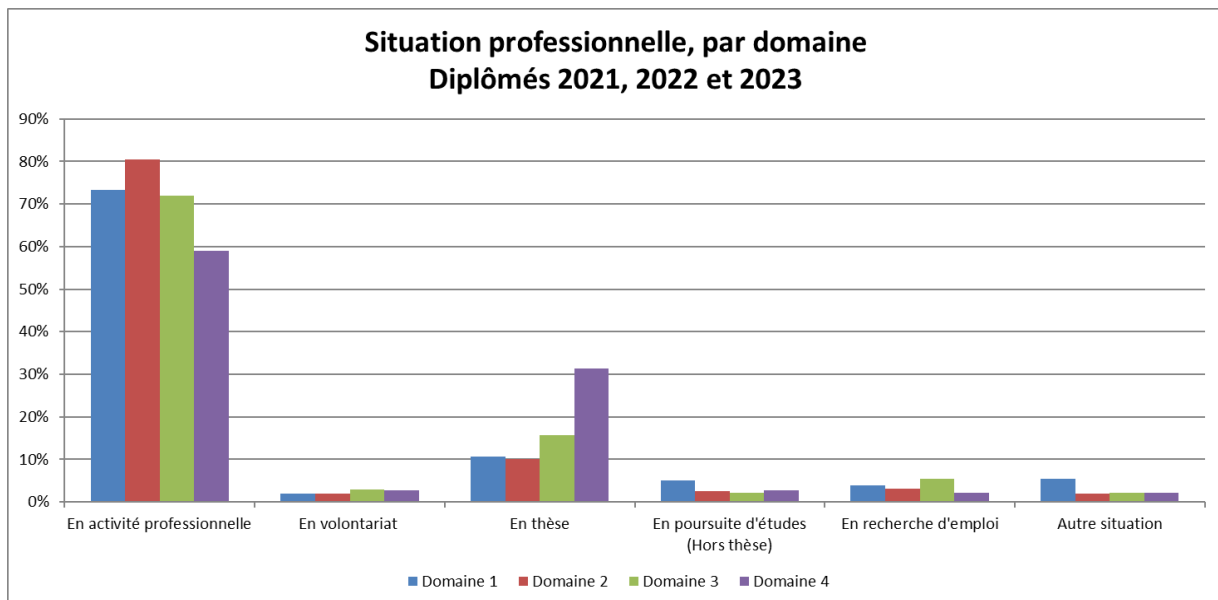
Le dernier objectif de l'étude est d'enquêter sur la satisfaction des anciens étudiants vis à vis d'AgroParisTech. Ces résultats sont présentés en fin de rapport.

1) Les domaines

Les étudiants de deuxième année du cursus ingénieur ont le choix entre 4 domaines :

- Domaine 1 : productions durables, filières, territoires
- Domaine 2 : ingénierie des aliments, biomolécules et énergie
- Domaine 3 : gestion et ingénierie de l'environnement
- Domaine 4 : ingénierie et santé : homme, bioproduits, environnement

Des tendances de situations professionnelles se distinguent en fonction de ce choix de domaine.

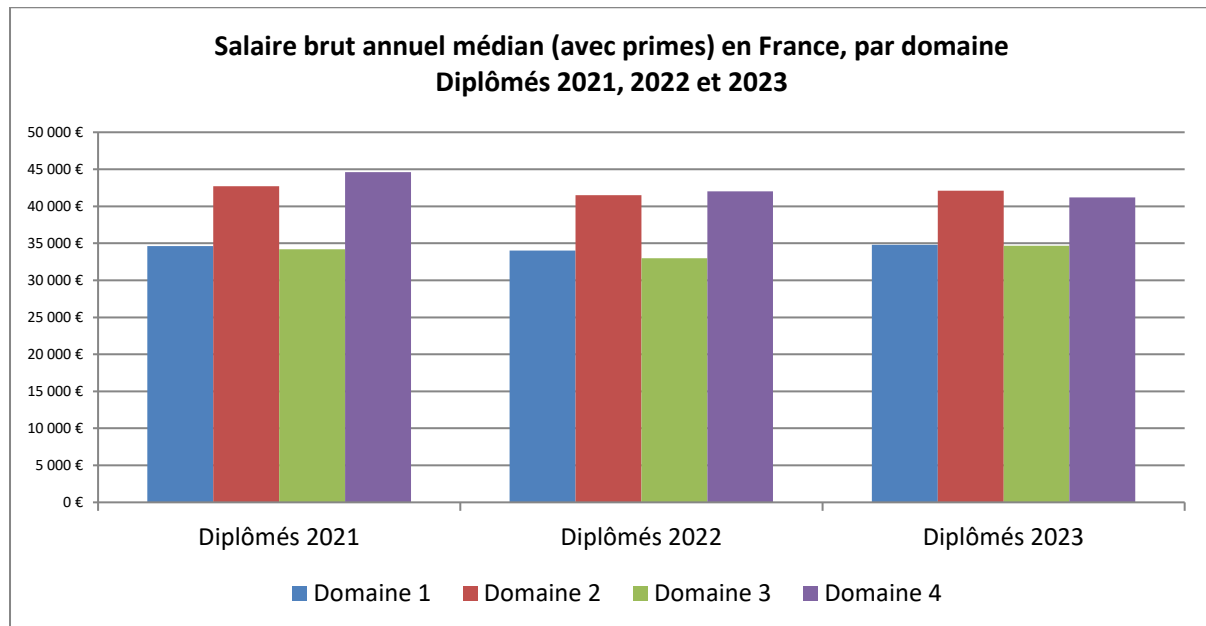


Pour beaucoup, les diplômés ayant suivi les domaines 1 et 2 partent directement en emploi, avec en tête les diplômés du domaine 2 dont 80% sont en emploi. Peu d'entre eux poursuivent en thèse ou partent en volontariat. Cependant, les diplômés du domaine 1 sont ceux qui poursuivent le plus en études (5% des répondants).

Le domaine 4 est le domaine ayant le moins de jeunes diplômés en activité professionnelle (59%). Ils se tournent plutôt vers des thèses. C'est le domaine 4 qui compte le plus de thèses (31% des répondants).

Les jeunes du domaine 3 sont les plus nombreux en recherche d'emploi (5%) et sont les seconds plus nombreux en thèse (16%).

Des disparités s'observent également en termes de salaire médian en fonction du domaine.



Pour le domaine 4, il y a une hausse des salaires d'année en année après le diplôme. Cependant, pour les autres, on remarque que les diplômés 2023 ont des salaires médians légèrement plus élevés que les diplômés 2022.

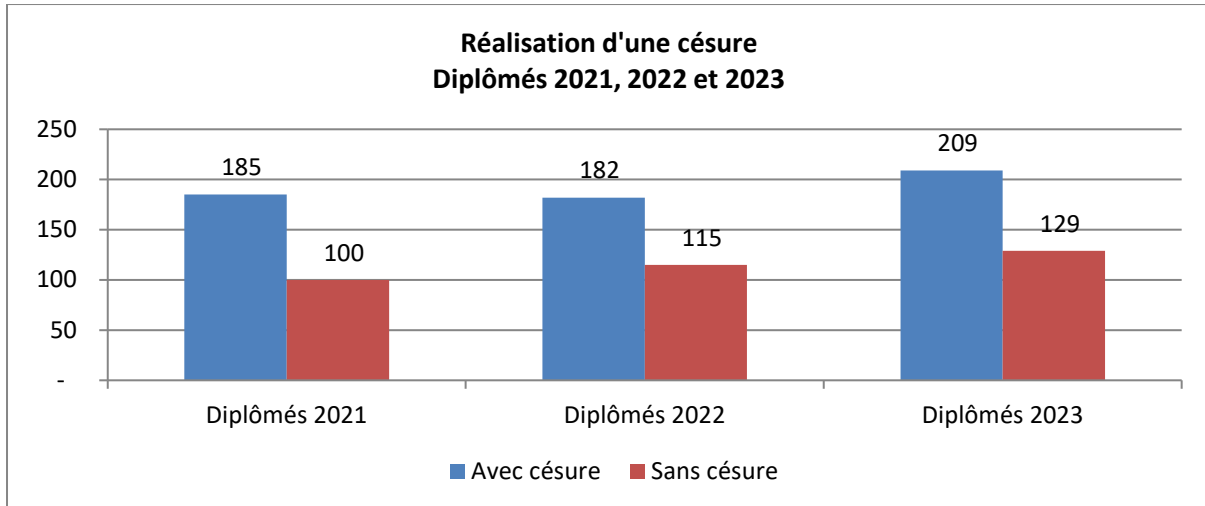
Mais ce graphique souligne surtout les disparités d'un domaine à l'autre au sein d'une même promotion. Les diplômés des domaines 2 et 4 ont les salaires les plus hauts (respectivement 42 100 et 41 200 € pour les diplômés 2023). Les domaines 1 et 3 sont moins rémunérateurs (34 800 et 34 680 € respectivement).

Le choix d'un domaine de deuxième année est suivi du choix d'une dominante en troisième année. Les étudiants suivent en général des thématiques proches entre la deuxième et la troisième année, même s'ils ont l'opportunité de se réorienter. Ces disparités marquées entre domaines, et constantes au fil du temps, témoignent de l'importance du choix de domaine dans le type de parcours après l'école.

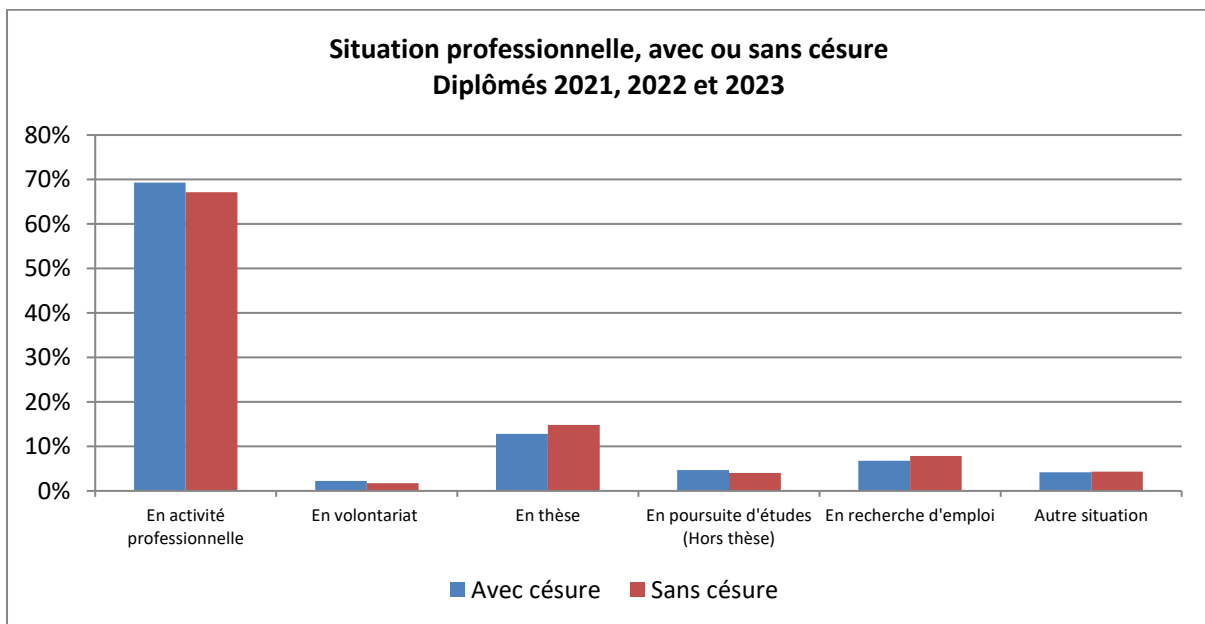
Ces disparités s'expliquent au vu des secteurs liés aux domaines : l'industrie rémunère plus que le secteur agricole et le secteur de l'environnement. Il paraît intéressant de noter que pour la majorité des enquêtés, l'intérêt pour le poste est un critère prioritaire sur le salaire offert.

2) La césure

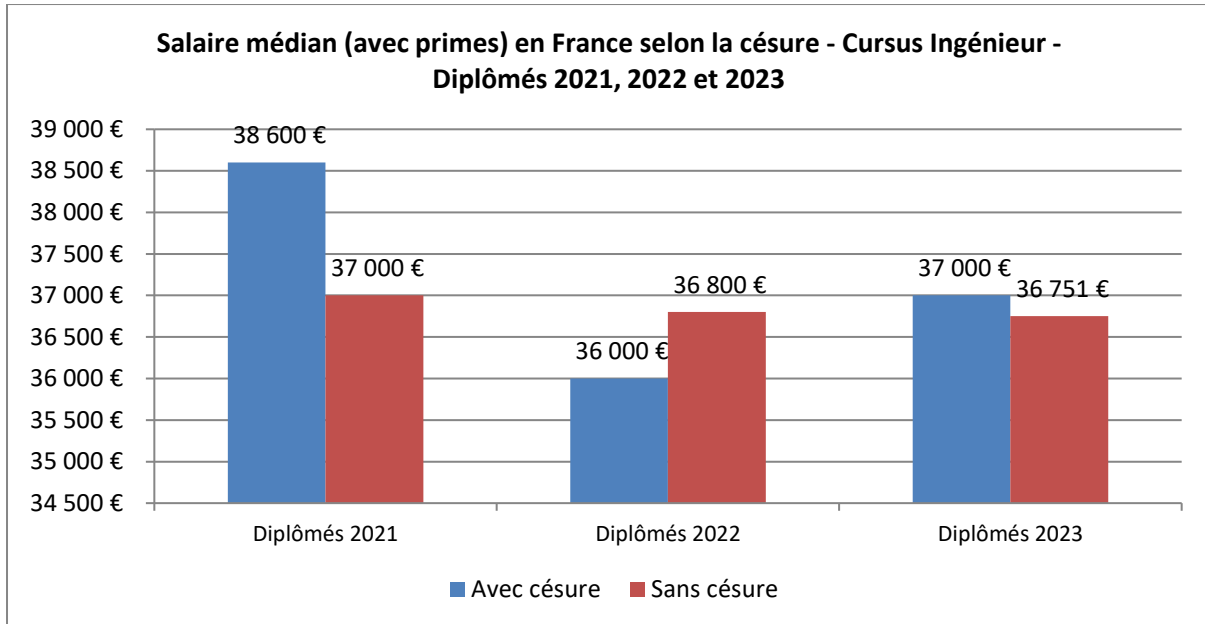
Les étudiants ont la possibilité d'effectuer une année de césure au cours de leur scolarité à AgroParisTech. Sur les trois promotions étudiées, 63% des répondants se sont tournés vers une césure.



Le souhait de réaliser une césure ou non semble constant en fonction et à mesure du temps sur la base des 3 dernières promotions.

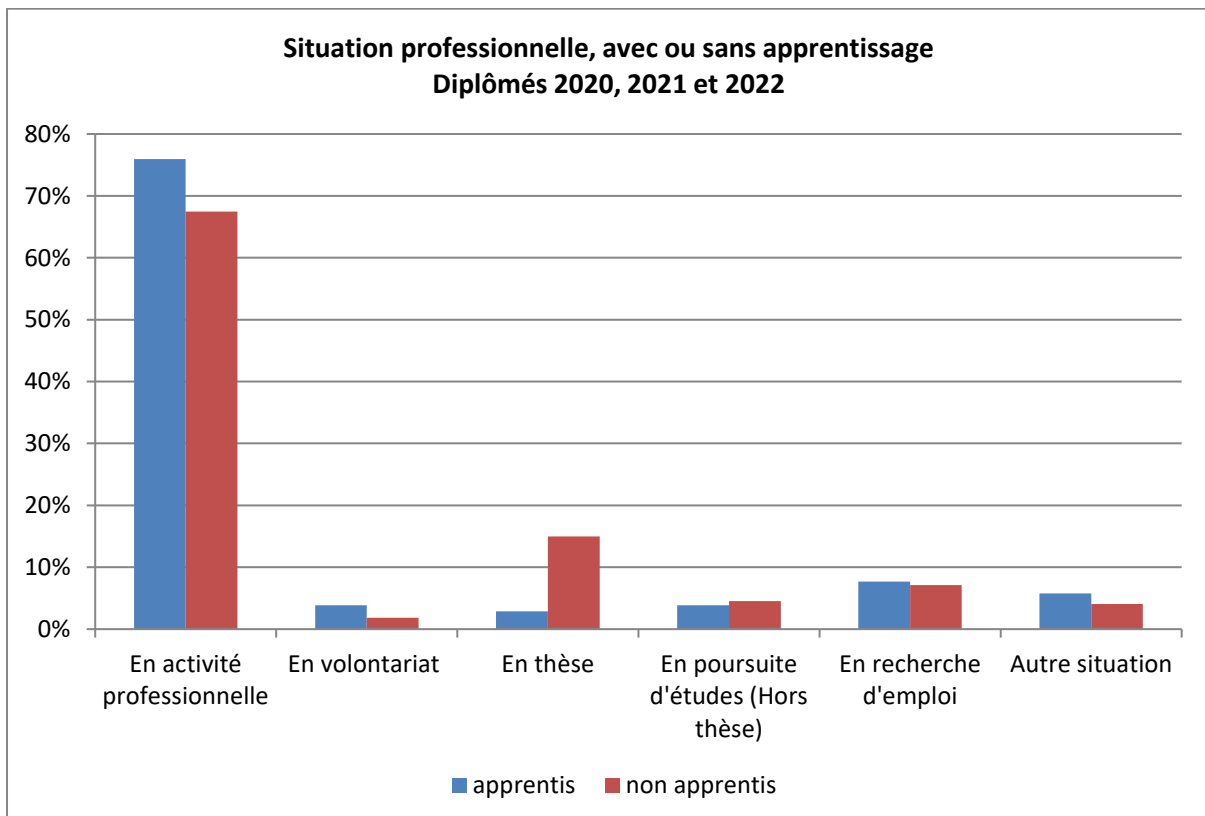


Comme souligné dans l'enquête précédente, les diplômés ayant opté pour une césure poursuivent moins en thèse que les autres (13% et 15% respectivement sur les trois dernières promotions combinées), au profit de la prise d'emploi (69% et 67% respectivement). De plus, les diplômés n'ayant pas fait de césure sont diplômés plus tôt, ce qui peut expliquer leur motivation à rallonger leurs parcours d'études.

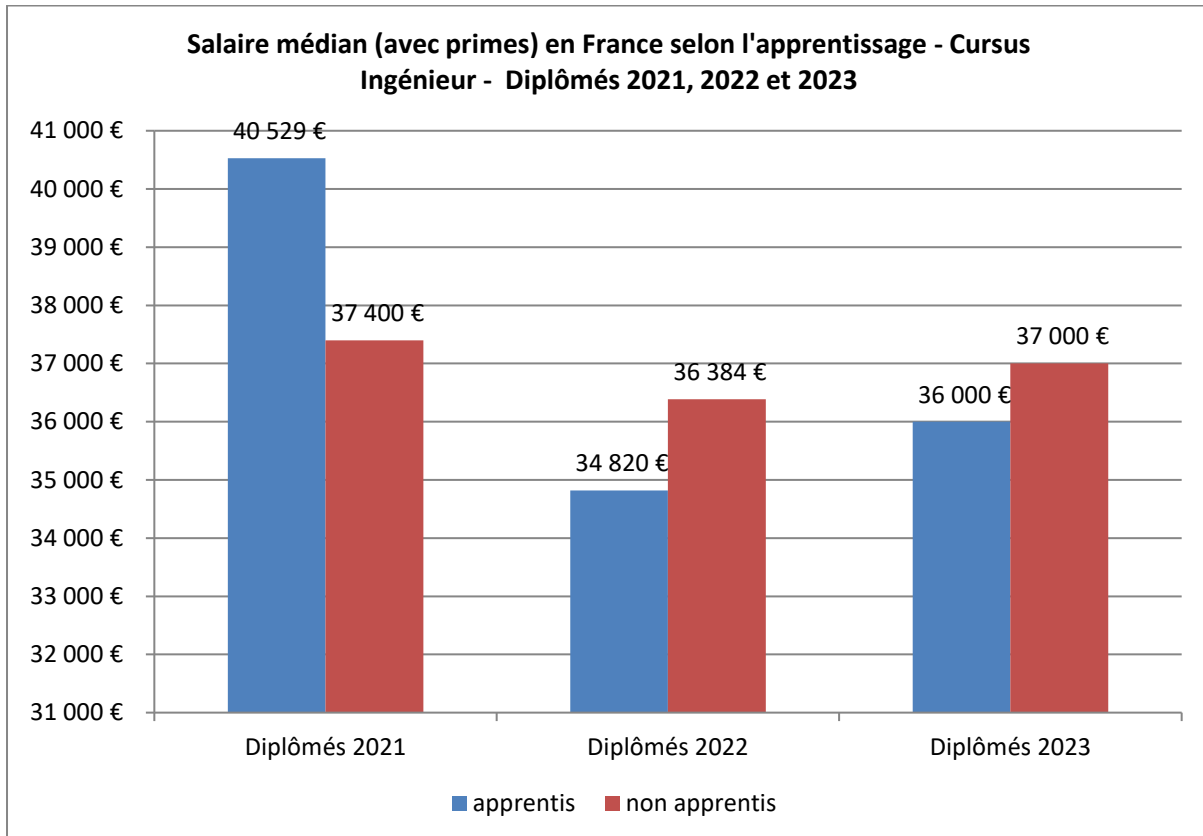


En ce qui concerne le salaire médian avec prime, il semble que le supplément d'expérience qu'offre la césure ne soit pas valorisée à la sortie de l'école par rapport aux diplômés n'ayant pas opté pour la césure, hormis pour les diplômés 2021 sortis il y a 24 mois..

3) L'apprentissage



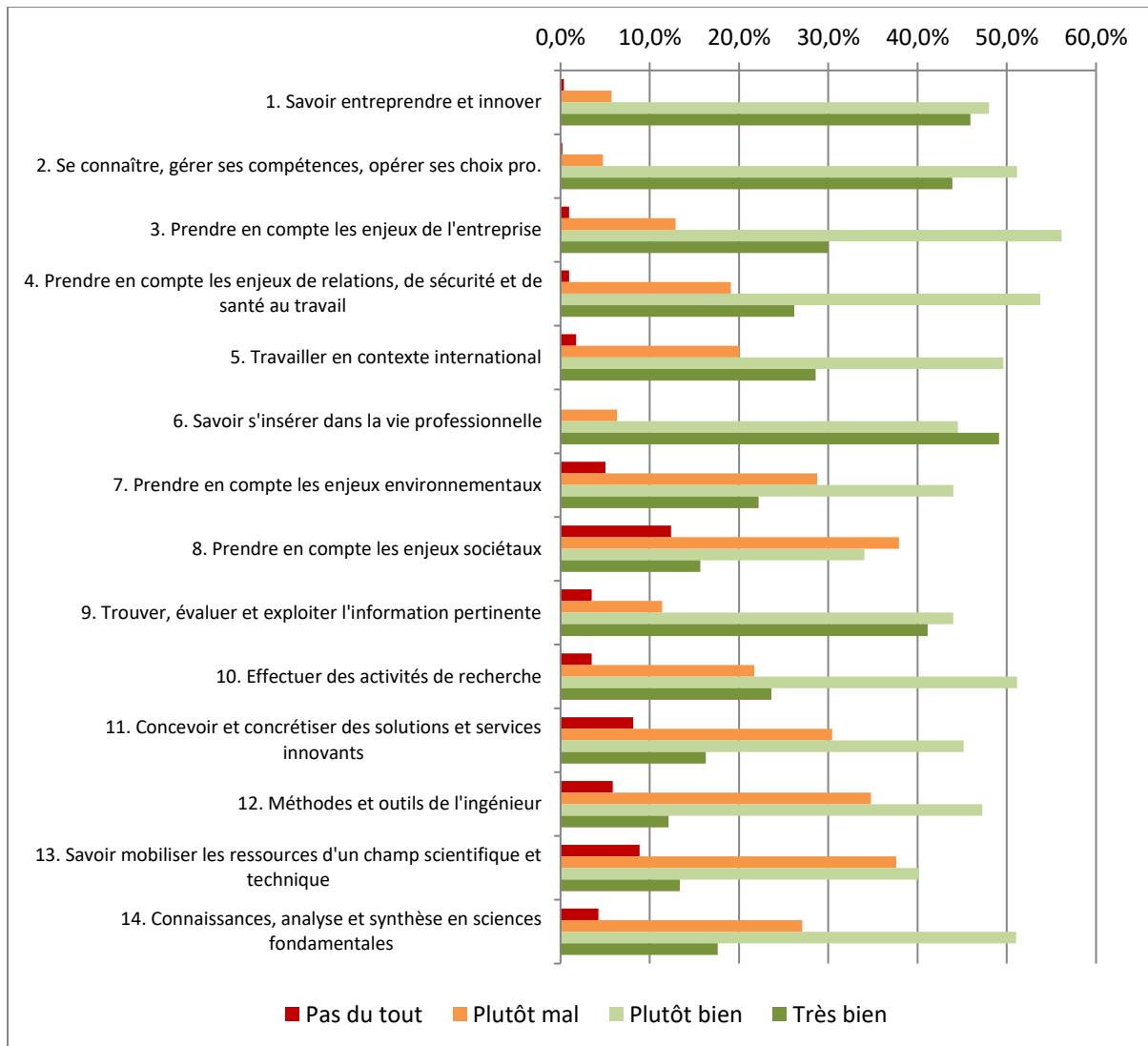
Les diplômés apprentis se tournent plus vers un emploi que les non-apprentis. Ils sont peu à opter pour une thèse (3% des apprentis, contre 15% des non-apprentis sur les trois promotions sortantes combinées). Les non-apprentis sont un peu plus nombreux en autre situation que les apprentis (6% contre 4%).



A la sortie de l'école, le salaire médian des apprentis est d'abord moins élevé que les non-apprentis. Puis cette tendance s'inverse après 24 mois, les diplômés 2021 apprentis ont un salaire médian de 40 529 € et les non-apprentis de 37 400 €. En 2023, le constat était le même. Mais les années précédentes, l'inverse avait été observé avec des apprentis d'abord mieux rémunérés, puis les non-apprentis mieux rémunérés après 24 mois.

4) Satisfaction vis-à-vis de la formation AgroParisTech

Les diplômés 2021 et 2022 ont été interrogés sur leur ressenti face à la formation dispensée par AgroParisTech. Le graphique ci-dessous résume les réponses données à la question : « Comment estimez-vous que votre formation en école d'ingénieurs vous ait préparé aux éléments suivants ? ».



Les diplômés 2021 et 2022 estiment que la formation AgroParisTech prépare bien à très bien ses étudiants pour chacune de ces 14 compétences. D'ailleurs, la proportion majoritaire est celle du « plutôt bien », dans toutes les catégories avec une moyenne de 47%. En second vient le « très bien » avec une moyenne de 28%.

Les compétences portant sur la **vie personnelle et professionnelle (1 à 6)**, telles que savoir entreprendre et innover (1), se connaître et gérer ses compétences (2), travailler en contexte international (5), et s'insérer dans la vie professionnelle (6), présentent des résultats plus positifs que la moyenne avec 50% de plutôt bien en général et 45% de Très Bien concernant la vie personnelle. Les diplômés sont satisfaits de leur préparation à l'insertion dans la vie professionnelle (94% de « plutôt bien » et « très bien »).

En ce qui concerne la **prise en compte des différents enjeux**, les avis diffèrent. Les jeunes diplômés estiment être bien préparés à la prise en compte des enjeux de l'entreprise et de ceux des relations, de sécurité et de santé au travail (3 et 4) : seulement 1% d'avis très négatifs. Ils se jugent moins bien préparés aux enjeux sociétaux et environnementaux (7 et 8) : 34% et 50% d'avis négatifs (« plutôt mal » et « pas du tout »).

L'**acquisition des savoirs de l'ingénieur** est évaluée à travers l'Étude de l'information pertinente (9), la Réalisation d'activité de recherche (10), Concevoir et

concrétiser des solutions (11) et méthodes/outils de l'ingénieur (12). On note des avis mitigés avec une bonne satisfaction entre 75% d'avis positifs (« plutôt bien » et « très bien ») pour concevoir et concrétiser des solutions innovantes et 85% pour trouver, évaluer et exploiter l'information pertinente. Et d'un autre côté, les avis négatifs sont de l'ordre de 40% pour les compétences Concevoir et concrétiser des solutions et services innovants (11) et Méthodes et outils de l'ingénieur (12).

Enfin les derniers éléments concernent les **enseignements théoriques** avec la capacité à mobiliser les ressources et les connaissances en sciences fondamentales (13 et 14). De nouveau les avis sont mitigés : 53 à 69 % des diplômés se sont sentis bien à très bien préparés à ces compétences scientifiques et méthodologiques. 47 % d'entre eux ne sont pas à l'aise pour la mobilisation des ressources d'un champ scientifique et technique (14) avec 9% de « Pas du tout ».

5) Apports et manques de l'école

Enfin, il a été demandé aux diplômés 2021 et 2022 de dire, librement, ce qu'ils pensaient des apports et des manques de leur scolarité.

- **Apports de l'école** (275 réponses)

Compétences techniques et scientifiques :

- Transition écologique : Compréhension des enjeux environnementaux et de la durabilité.
- Connaissances sectorielles : Agronomie, foresterie, nutrition animale, gestion des milieux naturels, SIG (systèmes d'information géographique).
- Biotechnologies : Techniques de laboratoire, biologie moléculaire, microbiologie.
- Analyse et synthèse de données : Utilisation de logiciels statistiques (R, SAS), analyse de données, capacités en data science.

Compétences en gestion et en projet :

- Gestion de projet : Élaboration et gestion de projets, travail en équipe, autonomie, organisation.
- Vision systémique : Approche holistique des problématiques, capacité à synthétiser de nombreuses informations.
- Gestion forestière : Connaissances spécifiques aux techniques et pratiques de gestion forestière.

Capacités d'apprentissage et d'adaptation :

- Recherche et analyse : Capacité à chercher, analyser, et synthétiser des informations scientifiques et techniques.
- Adaptabilité et autonomie : Capacité à s'approprier rapidement de nouveaux sujets, à s'adapter à différents contextes et à travailler de manière autonome.

Compétences interpersonnelles et en communication :

- Communication et présentation : Présentations orales, rédaction de rapports, travail en groupe.

- Ouverture d'esprit et curiosité : Intérêt pour une diversité de thématiques, capacité à intégrer des perspectives variées.

Enjeux sociétaux et environnementaux :

- Politiques agricoles et environnementales : Connaissance des politiques publiques, RSE (responsabilité sociétale des entreprises), gestion de l'environnement.
- Systèmes de production : Compréhension des systèmes agricoles, production végétale et animale, écosystèmes agricoles.

Compétences spécifiques liées à la formation et aux stages :

- Expériences pratiques : Importance des stages et des projets de terrain pour l'application concrète des connaissances théoriques.
- Formation continue et spécialisation : Apports significatifs des cours spécialisés en dernière année (SPES, EDEN, DEV, etc.).

- **Manques de l'école** (259 réponses)

La formation des ingénieurs à AgroParisTech est réputée pour sa qualité et sa diversité. Toutefois, un retour d'expérience des étudiants et diplômés révèle plusieurs lacunes dans le cursus actuel. Ces manques concernent principalement les compétences techniques, pratiques et transversales nécessaires à une intégration efficace dans le monde professionnel et à une réponse adéquate aux défis contemporains.

1. Lacunes en Compétences Techniques et Pratiques

Les étudiants soulignent une insuffisance de formation technique approfondie sur diverses cultures et techniques agricoles. Des compétences spécifiques, telles que la culture cellulaire, les modèles animaux, et les tests comportementaux, sont souvent évoquées comme des points faibles du cursus.

Exemples de Manques Techniques :

- *Techniques de production agricole*
- *Gestion des itinéraires techniques*
- *Connaissances sur les légumes et le maraîchage*
- *Techniques de génie des procédés*
- *Utilisation avancée de logiciels d'analyse et de traitement de données (Excel, VBA)*

Les compétences pratiques, notamment à travers des stages et des expériences sur le terrain, sont également jugées insuffisantes.

2. Adaptation aux Enjeux Climatiques et Sociétaux

La formation actuelle n'intègre pas suffisamment les enjeux climatiques et sociétaux contemporains. Les étudiants réclament une mise à jour des programmes pour inclure des cours concernant :

- La transition écologique
- Les interactions entre sciences dures et sciences politiques

- Les enjeux sociétaux de la transition écologique

Les lacunes dans ce domaine sont perçues comme un handicap pour les futurs ingénieurs, qui doivent être préparés à répondre aux défis environnementaux urgents.

3. Compétences Transversales et Soft Skills

Les compétences transversales, telles que la gestion de projet, le management, et les relations interpersonnelles, sont souvent jugées insuffisantes. Les étudiants notent un besoin accru de formation en :

- Gestion de projet et outils associés
- Management et relations humaines
- Connaissances entrepreneuriales et gestion d'entreprise
- Aisance orale et techniques de communication
- Négociation salariale et gestion de carrière

4. Connaissances Administratives et Institutionnelles

Les étudiants signalent un manque de formation sur les aspects administratifs et institutionnels, tels que :

- Le fonctionnement des collectivités territoriales
- Les processus de demande de subventions agricoles
- La gestion administrative et fiscale
- Les procédures de financement et les marchés publics

5. Formation en Sciences Fondamentales

Enfin, les étudiants remarquent que certaines disciplines scientifiques fondamentales ne sont pas suffisamment couvertes, notamment :

- Mathématiques avancées
- Modélisation
- Statistiques pour l'analyse de données
- Génétique quantitative
- Sciences de l'écologie et de l'agronomie